



CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE



Conclusions du Conseil sur la Libye

*Conseil AFFAIRES ETRANGERES
Luxembourg, 23 juin 2014*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

- "1. La Libye se trouve à une étape cruciale de son processus de transition vers la démocratie, qui peut être franchie avec succès si toutes les parties prenantes s'engagent à mener un dialogue politique constructif fondé sur des principes définis d'un commun accord au niveau national. Il est possible de mener à terme la transition vers un État fondé sur l'État de droit et le respect des droits de l'homme et attaché au bien-être de ses citoyens, conformément aux objectifs de la révolution du 17 février.
2. L'UE reste vivement préoccupée par la nette détérioration de la situation qui règne en Libye sur le plan politique et de la sécurité. Elle condamne les actes de violence, très répandus, et continue d'engager toutes les parties à s'abstenir de recourir à la force et à s'efforcer d'aplanir les divergences par des moyens politiques pacifiques ainsi que par un dialogue transparent et sans exclusive afin de concrétiser les aspirations démocratiques des Libyens. L'UE est par ailleurs consciente de l'impact régional de la situation en Libye.
3. Rappelant sa détermination à soutenir la Libye dans sa transition vers la démocratie, l'UE se réjouit que des élections législatives aient lieu le 25 juin. Elle engage toutes les parties à créer un environnement qui permette que ces élections soient ouvertes à tous et crédibles et se déroulent dans un climat pacifique dans tout le pays, en encourageant en particulier les minorités et les femmes à y participer, en vue de la constitution d'un parlement capable d'incarner un consensus national et de jouer son rôle dans la formation d'un gouvernement bénéficiant d'un large soutien politique.
4. L'UE répète qu'elle soutient totalement la mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), dont le rôle reste crucial pour favoriser un dialogue politique marqué par une large participation ouverte à tous les acteurs libyens. À cet égard, la communauté internationale doit continuer de soutenir activement la Libye et devrait agir en étroite concertation et de manière cohérente, sous la houlette des Nations unies.

P R E S S E

Dans ce cadre, l'UE invite également tous les acteurs régionaux à soutenir une solution politique pacifique en Libye.

5. L'UE est vivement préoccupée par le cas des migrants qui ont récemment perdu la vie en mer après avoir quitté la Libye. Elle sait que, pour faire face à la migration illégale, il faut une approche d'ensemble. Elle invite les autorités libyennes à s'attaquer, également avec l'aide de l'UE et le reste de la communauté internationale, à la traite et au trafic d'êtres humains, à assurer le contrôle de toutes les frontières du pays et à mettre en place des moyens adéquats en matière de recherche et de sauvetage
6. Rappelant les conclusions du Conseil de novembre 2013, l'UE reste déterminée à aider les autorités libyennes dans le domaine des contrôles et de la sécurité aux frontières et à favoriser la coopération et la coordination au niveau régional, notamment grâce à l'action de la mission d'assistance de l'UE pour une gestion intégrée des frontières en Libye (EUBAM Libya).

L'UE continuera de soutenir les efforts déployés pour sécuriser tous les stocks d'armes conformément à la résolution 2017 (2011) du Conseil de sécurité des Nations unies.

7. L'UE reste fermement attachée à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye, soutenues par des structures étatiques qui fonctionnent et ont pour but d'assurer la stabilité et la prospérité du pays et de son voisinage immédiat. L'UE continuera, en coordination avec ses partenaires internationaux, de fournir une assistance et une expertise à la Libye."
